

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 69-577/SG/CD rendant exécutoire la délibération n° 25/7e L du 21 mars 1969 de la Commission permanente de la Chambre des Députés accordant à M. Giardinieri Guerrino, de nationalité italienne, la concession provisoire d'un terrain sis à Djibouti-Boylaos (lots n°s 5 et 1 du lotissement de l'abattoir).

n° 69-577/SG/CD

Ministère  
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication  
8 avril 1969

Numéro JO  
n° 9 du 25/04/1969

Date du numéro  
25 avril 1969

### TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 25/7e L du 21 mars 1969 de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas accordant à M. Giardinieri Guerrino de nationalité italienne, la concession provisoire d'un terrain sis à Djibouti-Boulaos (lots n°s 5 et 10 du lotissement de l'Abattoir).